



LA FEUILLE DE SOUFFLE

n°2
janvier
2024

La newsletter du Comité contre les Maladies Respiratoires de Charente-Maritime

MOT DE LA PRÉSIDENTE

OBJECTIF :
TENIR LE CAP EN

2024

L'année 2024 commence avec une réorganisation du CDMR17 en six groupes de travail, au sein d'une Equipe Coordinée de Soins de Pneumologie.

1 - BPCO et
Activité Physique
Adaptée

2 - Sevrage tabagique et
Éducation Thérapeutique
3 - Cancer bronchique

4 - Fibrose pulmonaire
5 - Maladies du sommeil
6 - Asthme et allergologie

L'objectif est d'abord de valoriser les actions déjà en place. Le Groupe *Respirer et Se Bouger* destiné aux patients, les réunions professionnelles pluridisciplinaires pour l'asthme, les fibroses et le cancer bronchique, les formations professionnelles organisées par RE.VE.S EN PO-CH et le comité.

Ensuite, nous aimerions faciliter les projets, en coordination avec l'ARS et les CPTS : consultations de tabacologie par les kinésithérapeutes formés, dépistage de BPCO.

Enfin, et c'est probablement un des plus grands défis pour les années à venir, tenter de répondre à la demande croissante, avec moins de pneumologues. Car avec 18 pneumologues sur l'ensemble de la Charente-Maritime début 2024 (il en faudrait 32 pour être à la moyenne nationale), des demandes qui nous viennent en plus du Sud Vendée, des Deux-Sèvres et de Charente, et encore 2 départs en retraite prévus cette année, la tension est permanente. Il faudra collaborer et être inventifs pour faire face, et à n'en pas douter, l'équipe de pneumologie tiendra le cap !

Je remercie chaleureusement toute la formidable équipe des bénévoles du CDMR, ainsi que nos patients adhérents et je vous souhaite une excellente année 2024, pleine de souffle et de vie !

Docteur Marion LAFARGE
Pneumologue et Présidente du CDMR 17

ACCUEIL CDMR

Vous êtes atteint d'une pathologie respiratoire, vous souffrez d'isolement, vous souhaitez maintenir, renforcer votre capacité respiratoire... grâce à des rencontres et des activités adaptées, nous sommes là pour vous venir en aide.

Rencontrons-nous au Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires, 36 rue du Canada à la Rochelle.

Nous sommes ouverts les mardis, mercredis et jeudis de 10 h à 14h30.

Catalina vous y accueillera et vous donnera toutes les informations nécessaires.

www.cdmr17.com // 05 46 34 82 02

www.lesouffle.org // facebook.com/Cdmr17

le Souffle 17

Comité contre les Maladies Respiratoires de Charente-Maritime



RENCONTRE INTERPROFESSIONNELLE

Plus de soixante personnes ont répondu présentes à notre invitation

DÉPISTAGE & PRÉVENTION DU CANCER BRONCHIQUE

Le 2 décembre 2023 nous avons donné rendez-vous au corps médical du département afin de les informer sur le cancer bronchique. Une soixantaine de personnes se sont rassemblées dans les salles du Centre Richelieu de la Croix-Rouge Française. Cette matinée avec « Vue sur mer » a pu compter sur la présence de riches intervenants :

Epidémiologie Dr Thierry Gendry, *Pneumologue La Rochelle*

Le nombre de nouveaux cas de cancer bronchique estimé pour 2023 en France est de 52 000. L'incidence est stable chez l'homme et en hausse chez la femme en lien avec les habitudes de tabagisme. Cela représente environ 10 nouveaux cas par semaine dans le département de la Charente-Maritime. Les taux de survie à 2 ans et 5 ans s'améliorent notamment depuis 2010 avec l'amélioration des thérapeutiques. Le tabac reste le facteur de risque numéro un.

Sevrage tabagique Dr Catherine Coulais, *addictologue La Rochelle*

« Dans l'accompagnement au sevrage tabagique l'interrogatoire doit prendre le temps de recueillir des éléments biographiques détaillés pour bien comprendre la relation au tabac et dépister les comorbidités psychiatriques et les pathologies à l'origine d'une douleur chronique, facteurs de consommation de tabac.

La nicotine inhalée est responsable de l'addiction, maladie dont le signe est la rechute après sevrage et le symptôme le craving (envie irrésistible de fumer). L'addiction, source de souffrance psychologique, peut rapidement placer le sujet dans une position de déni. La priorité du soignant sera ainsi de donner une information sur les traitements du craving, parmi lesquels les substituts nicotiniques. La prise en compte des autres facteurs de consommation doit permettre au patient

de changer son mode de fonctionnement, en répondant à ses propres besoins sans le tabac ».

Dépistage du cancer bronchique vu par le pneumologue Dr Louis Gredy, *Pneumologue La Rochelle*

Plusieurs grandes études américaines, puis européennes et enfin françaises ont confirmé que le dépistage du cancer bronchique par scanner thoracique non injecté basse dose diminuait la mortalité spécifique par cancer bronchique et même la mortalité globale, grâce à un diagnostic de stades précoces et un plus grand recours à la chirurgie thoracique.

En France, la population cible retenue est le fumeur de 50 à 75 ans, actif ou sevré depuis moins de 10 ou 15 ans, avec un tabagisme de plus de 15 cigarettes/jour pendant au moins 25 ans ou plus de 10 cigarettes/jour pendant au moins 30 ans. Ce dépistage doit se combiner aux conseils de sevrage tabagique, pour également diminuer le risque cardiovasculaire, qui reste la première cause de décès dans les études précédentes. Pourtant, aujourd'hui, il n'y a pas encore de campagne de dépistage organisé du cancer bronchique à l'échelle nationale, mais le dépistage individuel reste possible.

Dépistage du cancer bronchique vu par le radiologue. Dr Aymeric Nicolas, *Radiologue, IRSA*

>>>

>>> Le scanner de dépistage du cancer bronchique doit être un scanner basse dose.

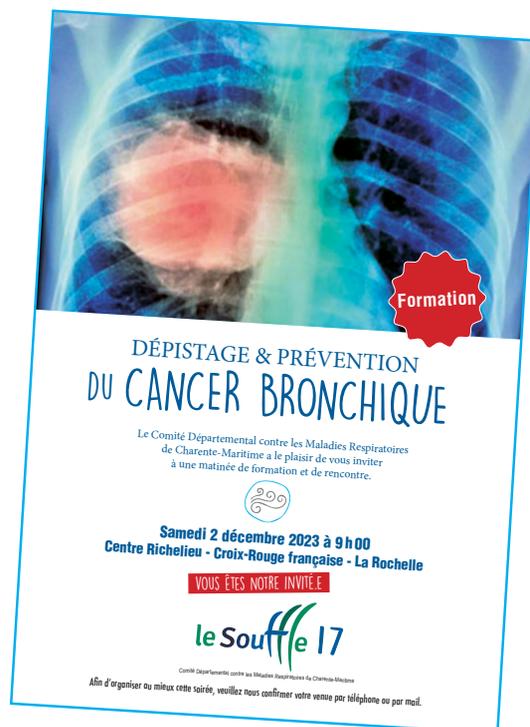
La Société d'Imagerie Thoracique a édité un algorithme décisionnel ainsi qu'un compte rendu type pour guider les radiologues. <https://www.sit-radiologie.fr/>. Outre la recherche de nodule, le dépistage du risque coronarien par les calcifications coronariennes (moins précis que le coroscanner) et de l'ostéoporose, peuvent être effectués avec ce scanner.

Activité physique : prévention et traitement du cancer bronchique Dr Julie Truchon médecin MPR, Centre Richelieu Croix-Rouge

Le bénéfice de l'activité physique a bien été établi dans les cancers du sein et de la prostate : elle améliore la tolérance au traitement et la qualité de vie et diminue le risque de rechute.



Matinée avec « Vue sur mer »



En prévention cancer, il est préconisé de pratiquer 45 minutes à 1h d'activité aérobie, 3 fois par semaine, à allure modérée (50-75% de la FC max), associée à des activités en résistance, 20 à 30 minutes 2 fois par semaine. Les programmes d'APA constituent aujourd'hui une aide précieuse permettant aux patients oncologiques de réaliser ces activités physiques-santé, avec les notions d'encadrement, de sécurité et de groupe; Malgré l'absence de remboursement de l'APA, de nombreux acteurs peuvent accompagner les patients sur le département : Maison Sport-Santé, Siel Bleu, PEPS, La Ligue 17, etc.

ASSURANCE MALADIE

Renouvellement de PPC pour L'APNÉE DU SOMMEIL en médecine générale

L'apnée du sommeil n'est pas reconnue comme une Affection de Longue Durée (ALD) par l'Assurance maladie mais son instauration peut faire partie d'autres ALD notamment en cas de pathologies cardio-vasculaires ou endocriniennes.

L'initiation et les premiers renouvellements d'une machine de ventilation pour l'apnée du sommeil ou « PPC » pour Pression Positive Continue, doivent se faire par un médecin ayant une formation reconnue en médecine sommeil.

Le renouvellement des PPC à partir de la deuxième prescription est annuel.

Par dérogation, depuis 2017 à partir de la troisième prescription, c'est-à-dire la deuxième prescription annuelle, le renouvellement de la PPC peut être réalisé par un médecin généraliste.

Les conditions administratives pour réaliser ce renouvellement sont les suivantes :

- Que le patient accepte de communiquer à son médecin ses données d'observance.
- Que l'observance sur les douze dernières périodes de 28 jours



ait été d'au moins 112 h pendant au moins dix de ces douze périodes et qu'au cours des deux autres son observance aura été d'au moins 56 h (en moyenne plus de 4 heures par jour).

Les conditions médicales afin de permettre de valider ce renouvellement sont les suivantes :

- Absence d'effets indésirables liés à la PPC : bonne tolérance du masque et de l'appareil.
- Persistance de l'amélioration des symptômes cliniques présents initialement.
- Index d'apnées hypopnées résiduel <10/h (cela est précisé par le prestataire).
- Absence d'événement médical intercurrent susceptible de modifier la prise en charge (cardiologiques notamment avec altération de la fonction ventriculaire gauche, prise ou perte de poids notable...).

Une ordonnance simple :

« **Renouvellement de la PPC pour 1 an** » suffit donc !

Dr Élise ANTONE

SOPHROLOGIE ET MALADIE RESPIRATOIRE

MA VIE DE PATIENT

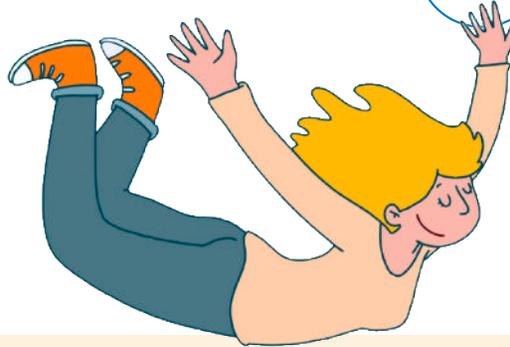
« ET BIEN CHANTEZ MAINTENANT ! »

La pratique de la sophrologie s'appuie sur :

1/ **L'intégration du schéma corporel** qui permet une meilleure maîtrise de notre corps et de nos émotions,

2/ **L'intentionnalité envers soi-même,**

3/ **L'action positive :**
ce principe part du constat que le corps et l'esprit interagissent en permanence et que tout positif appliqué à l'un aura des répercussions sur l'autre.



Que permet la Sophrologie ?

- Retrouver la confiance en soi-même.
- Mieux gérer son stress.
- Se projeter positivement dans l'avenir.
- Apprendre à prendre du recul.
- Améliorer la qualité de son sommeil.
- Atténuer les symptômes liés au stress (migraines, troubles digestifs, cervicalgies, lombalgies, ...).
- Canaliser son irritabilité.
- Améliorer sa concentration et sa mémoire, et bien d'autres encore

Quels bénéfices pour des patients atteints de troubles respiratoires ?

Pour la grande majorité des personnes que j'ai pu suivre au centre Richelieu, il est évoqué des troubles anxieux. Les exercices corporels et d'évocation mentale que nous pratiquons ensemble durant les séances de découverte amènent généralement un bénéfice immédiat en terme de détente. Les tensions présentes en début de séance sont atténuées dans un premier temps et beaucoup reconnaissent se sentir « mieux », voire « bien ».

Les exercices permettent également une action, volontaire ou non selon la pratique, sur la respiration. Celle-ci se fait plus calme, plus régulière et ce changement amène également un mieux-être. Prendre conscience que l'on peut agir sur sa respiration, qu'il est possible de contrôler son stress face à une situation anxiogène permet de reprendre confiance en soi face aux tâches du quotidien.

Bien sûr, je rencontre également des patients qui ne pensent pas pouvoir retirer un bienfait de la sophrologie, mais qui sont venus tout de même par curiosité. Certains m'affirment que sur eux, « rien ne marche », ce que je pourrais traduire par ce qu'ils pensent être une impossibilité à « lâcher prise », voire même à se connecter à leurs sensations corporelles.

Mais la sophrologie n'apporte pas un bienfait mesurable à l'aune de sa propre confiance en la méthode.

De façon éprouvée, ses techniques amènent un changement dans la perception que l'on a de son corps, de son environnement, de ses émotions. Chacun part de sa propre réalité objective, et emprunte un chemin qui lui est propre.

Pour cela, il faut y venir avec confiance et y mettre non pas toute sa volonté, mais toute son intentionnalité !

Anne-Marie CERVERA,
sophrologue, intervenante pour le CDMR17

L'hiver arrive avec son lot d'infections respiratoires, calvaire des malades respiratoires. Mais comment prévenir le risque de développer une infection ? La vaccination, les gestes barrières : oui !

Un bon sommeil, une alimentation équilibrée : encore oui !

Une activité physique régulière : toujours oui ! Mais pas toujours facile à mettre en place en hiver avec le vent, la pluie ou le froid qui limitent nos sorties.

Et il faut bien le reconnaître, bon nombre d'entre nous n'a pas forcément le goût de l'effort, surtout quand cet effort s'avère pénible à faire à cause de l'essoufflement qu'il produit.

Une autre idée plus attrayante pour aider nos bronches ?

Et pourquoi ne pas chanter !!!

Sans doute plus divertissant qu'une séance de drainage bronchique chez le kiné, le chant fait travailler nos poumons à force d'inspirations et d'expirations. Ce flux d'air mobilise les sécrétions, évitant ainsi qu'elles ne stagnent dans nos bronches, risquant alors de s'infecter.



Le plaisir de chanter... ensemble

Et qui de mieux que Michaël, notre prof de chant attiré, enthousiaste et bienveillant, pour faire preuve d'autant d'indulgence avec nos fausses notes et autres canards. Le travail du placement de la voix ou des bons moments pour reprendre son souffle sont aussi des atouts pour apprendre à mieux gérer sa respiration.

Alors n'hésitez pas, chanter juste ou chanter faux n'a aucun impact sur les bénéfices apportés par cette activité. Seul risque peut-être : y prendre du plaisir !

Rendez-vous le mardi après-midi, 14 h au CDMR, activité proposée environ une fois par mois avec le groupe « Respirer - Se bouger ».

Damien FORZY,
kinésithérapeute

LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

dans les pathologies respiratoires



Article
complet sur
cdmr17.fr

L'activité physique a des effets bénéfiques sur la santé, la condition physique et le maintien de l'autonomie à tous les âges de la vie. C'est une thérapeutique à part entière.

Elle influence à la fois l'activation du système cardiovasculaire et du système respiratoire, en augmentant les fréquences du cœur et des poumons. D'autres effets bénéfiques ont pu être observés tels que :

- la réduction du risque de chute,
- l'équilibre psychologique, la diminution de l'anxiété et le stress,
- l'amélioration de la qualité du sommeil,
- la réduction de l'essoufflement,
- l'amélioration de la qualité de vie, de la confiance en soi,
- l'aide à l'arrêt du tabac.

L'activité physique adaptée (APA) est réalisée par des professionnels formés spécifiquement à cette approche. Ils modulent avec les patients un programme adapté à leurs capacités physiques, leurs attentes, leur état psychologique et leur maladie. En règle générale, l'APA se pratique en petit groupe pour que le professionnel puisse assurer un suivi individuel et personnalisé.

L'activité physique adaptée ne doit pas être contraignante pour le patient, mais un plaisir à pratiquer dans la durée.

L'activité physique adaptée vise à rendre le patient autonome afin qu'il l'inscrive dans ses habitudes de vie. Les résultats positifs contribuent à garder la motivation mais, pour ne pas se décourager, il est conseillé de faire des séances courtes que l'on peut augmenter progressivement.

L'essentiel est de bouger : les mouvements renforcent l'oxygénation des muscles et de tous les tissus du corps et ils améliorent l'état de santé général.

Au Centre Richelieu, des séances d'APA sont dispensées par deux enseignants en APA, par Nadia le Jeudi de 11h15 à 12h et par Olivier le Lundi de 17h30 à 18h30 dans le but de permettre aux adhérents du CDMR de maintenir leurs acquis. Les séances sont adaptées, variées et ludiques. Rejoignez-nous !

Nadia MRABET, Enseignante en AP

INITIATION

POURQUOI NE PAS ESSAYER DE RESPIRER SOUS L'EAU !

Plongeuse depuis quelques années, j'ai eu envie de faire partager cette expérience à des patients insuffisants respiratoires.

Grâce à l'aide des moniteurs du club de plongée de Châtelailon, nous avons pu faire faire des baptêmes en piscine, avec sept personnes membres du CDMR, au mois de juin 2023.

L'idée étant tout d'abord :

- de mettre la tête sous l'eau avec un masque, afin de contrôler le stress que cela peut générer.
- Puis de faire des bulles en soufflant par la bouche pour objectiver l'expiration.
- Une fois le milieu accepté, on s'habille d'un gilet avec bouteille, d'un masque, de palmes et d'un détendeur (embout reliant l'air de la bouteille à la bouche), et c'est parti...
- Quelques respirations hors de l'eau pour se familiariser avec cette ventilation buccale et on descend au fond de la piscine (ce jour-là, max 1,30 m).

Mais quel bonheur de pouvoir rester au fond, de ne rien peser (merci Archimède), s'entendre respirer, voir ses bulles qui remontent en surface en se dilatant, et tenter de se détendre dans un nouvel univers.



Comme un poisson... dans l'eau

Ce jeu d'eau est un outil formidable de prise de conscience de la ventilation.

Lorsqu'on est bien équilibré entre la surface et le fond, il suffit d'inspirer, les poumons se gonflent et le corps remonte de quelques centimètres... et d'expirer, les poumons se vident et le corps redescend.

Les retours positifs des sept plongeurs de ce jour de juin 2023 me font dire que l'expérience est à refaire et que finalement on peut oser beaucoup de choses lorsque le cadre est bien posé.

À bon entendeur...

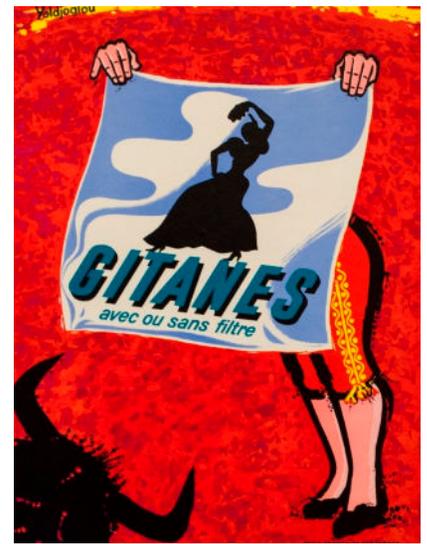
Emmanuelle LAUMONNIER
kinésithérapeute, tabacologue, et plongeuse !



TÉMOIGNAGE DE PATIENT

LA VIE N'EST PAS UNE CORRIDA

**Pendant environ 50 ans, j'ai été sous l'emprise
- que dis-je en esclavage - de Madame Gitane filtre.**



Au fil du temps, elle était devenue « légère » mais toujours bien ancrée dans mon quotidien.

Et puis un jour, sans que je la voie, la fée de la raison a dû croiser mon chemin et les ailes de sa bienveillance frôler ma conscience. Un engrenage subtil mais insistant s'est installé dans mes pensées. Et de me dire :

T'en as pas marre de respirer en faisant un bruit de soufflet de forge et d'être essoufflée au moindre effort ?

Ça ne te fait rien de ne plus pouvoir chanter comme avant et d'avoir une voix toute éraillée ?

Que pensent tes petits enfants quand tu les embrasses avec ton haleine et tes vêtements parfumés à la fumée de clope ?

T'aurais pas mieux à faire que de craquer tout cet argent en cartouches de cigarettes ?

Et ta maison qui pue le tabac froid, ça ne te gêne pas ?

Un engrenage subtil mais insistant qui m'a conduit vers une pneumologue compréhensive puis vers une tabacologue d'une patience rare et de là vers un cabinet pour des séances de kiné respiratoire où j'ai trouvé une affichette du CDMR. On était en mai, on verrait en septembre...

Et arrive une convocation pour un stage de rééducation respiratoire au centre Richelieu où ma pneumologue m'avait inscrite pour 3 semaines en août. Le centre de Richelieu en août ? Franchement ce n'est pas le lieu de vacances que j'avais imaginé... mais après tout ce parcours, tous ces efforts pour secouer le joug de mes Gitanes adorées, cette opportunité ne pouvait pas se refuser.

Aujourd'hui, j'ai réservé tous mes mardis après-midi pour participer aux activités du CDMR avec d'autres personnes atteintes de BPCO comme moi.

Je ne peux que me réjouir d'avoir rencontré des soignants attentionnés, bienveillants et disponibles.

Je ne peux que me réjouir de participer à des activités collectives tellement plus encourageantes que les séances d'APA tout seul dans son coin. On fait ce que l'on peut mais on passe de bons moments dans ce petit groupe sympa et ça, ça n'a pas dégât !

Ah ! J'oubliais ! Je ne fume plus du tout depuis un an et demi et je ne me vois pas allumer une Gitane maintenant. Pourtant une addiction de 50 ans à 30 cigarettes par jour je ne pensais pas m'en débarrasser un jour, comme quoi... tout est possible.

Catherine

RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL

Créée en 2008, RE.VE.S EN PO.CH est une association qui a pour objectif d'informer les patients, le grand public et les professionnels sur le sommeil et les troubles de la vigilance.

Elle est sous l'égide du Pr Xavier Drouot et du Pr Jean-Claude Meurice

Elle réunit trois fois par an, par le biais de réunions scientifiques, les médecins et professionnels de santé afin d'assurer une information médicale continue et une bonne communication entre les spécialistes de la Région Nouvelle-Aquitaine.

LES SAMEDIS DE RE.VE.S EN PO-CH
3 février 2024 - Lagord (17)
Prise en charge du génio-glosse dans le traitement du SAHOS

9h00	Accueil
9h30-10h30	Intérêt de la rééducation du Génio-glosse. Dr Thierry GOUZLAND
10h30-11h00	Pause
11h00-12h00	Stimulation électrique du XII : une technique en devenir ? Dr Sandrine LAUNOIS-ROLLINAT
12h00-13h00	Orthèse d'avancée mandibulaire : Une efficacité thérapeutique insuffisamment utilisée. Pr Jean Claude MEURICE
13h00	Déjeuner

En partenariat avec: AADAIRC, ResMed

Hôtel du Château "le 123"
123 avenue du Clavier
17140 Lagord

Dr T. Gouzland
Kinésithérapeute
Oro-Maxillo-Facial, Bordeaux

Dr S. Launois-Rollinat
Pneumologue-Neuilly sur seine

Pr J-C. Meurice
Pneumologue-Poitiers

RE.VE.S EN PO-CH
Centre d'affaire Futuropôle 1 avenue René Monory 86360 Chasseneuil du Poitou

Inscription
www.revesenpoch.net
contact@revesenpoch.fr

Asthmatique ou porteur d'une BPCO

UTILISEZ-VOUS BIEN
VOTRE SPRAY/INHALATEUR ?

Quelque soit son indication, l'inhalateur est un petit dispositif qui permet de délivrer des bouffées d'un médicament directement dans les bronches.

Il contient des médicaments différents selon le but recherché :

- **le traitement de crise** (encore appelé traitement d'urgence), soulage une crise d'asthme en dilatant rapidement les bronches.
- **le traitement de fond**, agit sur l'inflammation chronique des bronches, le médicament est à prendre tous les jours pour éviter de nouvelles crises.

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE POUR
UNE BONNE UTILISATION DE SON INHALATEUR ?

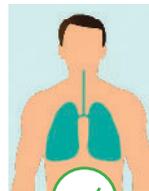
Trois consignes sont valables pour tous les types d'inhalateurs.

1

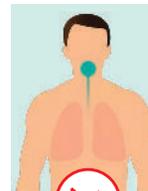
**Expirez à fond pour bien vider vos poumons**

Lors des consultations d'éducation thérapeutique que je pratique auprès des patients asthmatiques ou porteur d'une BPCO, je constate que cette étape est souvent oubliée. Pour que le médicament inhalé soit efficace, il faut qu'une dose suffisante atteigne les bronches. Il est donc nécessaire d'expirer d'abord à fond, avant d'utiliser l'inhalateur. Bien vider vos poumons permet de les préparer à recevoir une quantité plus importante de médicament. Une expiration insuffisante ne permet pas de réaliser ensuite une inspiration profonde ; le médicament n'arrive alors pas aux bronches.

2

**Inspirez profondément pendant que vous actionnez l'inhalateur**

Inspiration
profonde



Inspiration
insuffisante

3

**Retenez votre respiration pendant 10 secondes**

Pour que le médicament agisse, il est important de le conserver dans les bronches quelques secondes. Après l'inhalation, il vous faut essayer de compter jusqu'à 10, en gardant les poumons gonflés, avant d'expirer. Si l'apnée n'est pas suffisamment longue, le médicament n'est pas resté assez longtemps en contact avec les bronches pour agir efficacement.

Il est aussi recommandé de se rincer la bouche avec un verre d'eau afin d'éviter les mycoses buccales. N'hésitez pas à demander à votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien, votre kinésithérapeute, votre pédiatre ou votre pneumologue qui pourra discuter avec vous de la prise de votre traitement et répondre à vos questions.

Emilie BERGER, Infirmière ASALEE

Suivez ce lien > toutes les vidéos de démonstration de la plupart des inhalateurs, et il y a certainement le vôtre dedans !

<https://splf.fr/videos-zephyr/>

AIDE

COMMISSION SECOURS DU CDMR



Le CDMR peut apporter un soutien financier aux malades qui en ont besoin.

Les frais pris en compte sont des factures d'électricité, des participations à des achats de fauteuils électriques, à des frais d'obsèques, etc. Dans tous les cas, aucune somme n'est versée directement à nos adhérents mais toujours à votre fournisseur d'énergie, à votre prestataire de service en général.

Qui peut en bénéficier : patient atteint d'une maladie broncho-pulmonaire.

Comment : votre assistante sociale doit contacter le CDMR, qui lui adressera un dossier à compléter, auquel il faudra joindre un certificat médical justifiant de la pathologie, une déclaration de revenus du ménage, les charges d'électricité, téléphone, loyer etc.

Une commission de deux administrateurs du comité examinera la demande et formulera une réponse rapide.

Contactez-nous !

Article complet sur cdmr17.fr

COURRIER



Ces dernières semaines, nous avons reçu au CDMR plusieurs lettres de remerciements, de témoignages, d'encouragements de votre part... Aussi voulions-nous partager quelques-uns de ces messages, et vous dire combien ces petites lettres nous font chaud au cœur... Merci.

Madame,
Je me permets de vous écrire concernant l'aide que vous nous avez octroyée.
Je vous remercie énormément, cela nous a bien aidé, surtout que M. X ne reçoit plus ses indemnités journalières à cause de son changement d'adresse au mois de septembre.
Mille fois merci

Mme X

Bonjour,
Nous venons par la présente vous remercier de votre générosité pour l'aide que vous nous apportez.
Nous sommes très heureux de votre geste et vous en remerciant énormément.
Bien cordialement

Famille X

Courrier de remerciements des parents d'un jeune patient atteint de Myopathie de Duchêne à la suite de l'aide accordée pour l'achat d'un fauteuil électrique.

Un grand merci au CDMR qui a organisé ce premier pas vers un entretien soft post cure : il me semble de notre devoir d'encourager cette démarche en participant d'autant que c'est un vrai plaisir.

Anne-Marie

Pour le bowling :
Merci à tous pour votre accueil et votre gentillesse, j'ai passé un bel après-midi.

le Souffle 17

Comité contre les Maladies Respiratoires de Charente-Maritime

CDMR17

Association reconnue d'utilité publique pour la promotion de la santé respiratoire

36 rue du Canada
17000 La Rochelle
Cdmr17@orange.fr
05 46 34 82 02

BULLETIN D'ADHÉSION

à retourner par courrier au CDMR17

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° fixe : N° Portable :

E-mail :

L'adhésion au CDMR17 est de **10 €** par an.

Vous pouvez également nous faire un don plus important. **66 % du montant de ce don sera déductible de vos impôts**, et ce jusqu'à 20 % de votre revenu imposable.

Je désire faire un don en plusieurs mensualités, j'indique au dos de chaque chèque la date d'encaissement souhaitée.

Je désire donner :

20€

30€

50€

100€

autre

Après réduction d'impôts, votre don vous revient à :

6,80 €

10,20 €

17 €

34 €

34 %

Je désire recevoir un reçu fiscal :

Non Oui Par courrier Par e-mail



est la newsletter éditée par le Comité contre les Maladies Respiratoires de Charente-Maritime.
36 rue du Canada 17000 La Rochelle
www.cdmr17.com // 05 46 34 82 02
www.lesouffle.org // facebook.com/Cdmr17

le Souffle 17
Comité contre les Maladies Respiratoires de Charente-Maritime